

2 Décembre**François LEGER***Réactions devant la Révolution de quelques philosophes des Lumières***Publ. dans le présent Bulletin.****1990****6 Janvier****Assemblée générale**

L'assemblée procède à l'instigation de son Président au vote d'une légère modification des Statuts (articles 3 et 5) concernant le parrainage des nouveaux sociétaires, le nombre des membres du Conseil d'administration et le mode de diffusion du bulletin, dorénavant vendu aux sociétaires à un prix de faveur. Le règlement intérieur est adapté aux modifications statutaires et aux pratiques actuelles.

François CALLAIS*La toponymie révolutionnaire à Compiègne.
L'historiographie de la Révolution à la Société Historique***Publ. dans le présent Bulletin.**